L'Écho Montréalais

Bulletin municipal d'informations n°110

JANVIER 2021

Source Photos : Montréalais, Montréalaises

Suivez-nous sur FACEBOOK @Commune de Montréal de l'Aude

01 Voeux du Maire

Madame, Monsieur,

En cette année rendue si difficile par cette épidémie qui n'en finit pas de sévir, je veux tout d'abord avoir une pensée pour vous, qui, pour une raison sanitaire, professionnelle ou autre, avez été, de près ou de loin, touchés par cette pandémie. Même si les mots peuvent paraître vains, je souhaite que vous sachiez que je suis à vos côtés, disponible et solidaire, en toutes circonstances et que je partage votre désarroi.

Montréalaises, Montréalais, chers concitoyens,

Avant toute chose, je souhaite remercier les élus qui m'accompagnent depuis notre récente élection : Gisèle JOURDA et Sébastien PLA, sénatrice et sénateur de l'Aude; Mireille ROBERT, députée de notre circonscription; Hélène GIRAL, conseillère régionale; Hélène SANDRAGNE, présidente du conseil départemental; Régis BANQUET, conseiller départemental de notre canton; André VIOLA, président du SDIS et de la CCPLM.
Mes remerciements vont également aux représentants des autorités civiles et militaires, à tous ceux qui œuvrent dans les divers services publics, aux présidents et membres bénévoles des associations qui participent au dynamisme de notre commune, aux commerçants, artisans et agriculteurs…
Merci au personnel communal pour son investissement remarquable. Merci à vous, Mesdames et Messieurs les maires, adjoints et conseillers de Montréal et, plus largement, de la Communauté de Communes. Merci à vous tous, en vos grades et qualités.
Au regard de la particularité de l'année que nous venons de vivre, les vœux prennent une forme simplifiée. Le discours s'en trouve donc épuré, ce bulletin municipal ira à l'essentiel en retraçant les huit mois depuis notre élection et évoquera les projets à venir. Le bilan : nous nous efforçons d'être le plus solidaire possible avec tous, notamment en distribuant des bons d'achat chez les commerçants dans le cadre du colis de Noël aux personnes âgées. Nous avons eu également le plaisir d'offrir le spectacle de fin d'année aux résidents de l'EHPAD. La solidarité perdure grâce à la vigilance des membres de la commission extra municipale, par le service de portage des repas.
Afin de maintenir l'embellissement du village dans le respect des normes liées au «0 Phyto», du matériel adapté a été acheté.
Malheureusement, nous sommes toujours confrontés à des actes d'incivilité récurrents.
Je vous le dis et je vous le répète : l'autorité commence par le respect.

En matière de sports, de culture et d'animations, la pandémie a entraîné des annulations de toutes sortes, telle que la suppression du festival des bandas, le rassemblement des Montréal de France et d'Allemagne et plus récemment, la fête locale.
Malgré cette ambiance morose, je souhaite, avec mon équipe, poursuivre et porter de grands projets pour le village : les travaux sur la collégiale au niveau de la partie ouest vont continuer, les peintures sur la voûte et le mur de l'orgue vont être refaites. Quant à l'orgue, il a été récupéré par le facteur d'orgues pour diagnostic et réhabilitation.
Les travaux d'embellissement devraient commencer prochainement. Nous sommes désormais dans l'attente du permis de construire pour la place de la musique.
Le projet de la traversée du village est en cours de finalisation, en attendant les subventions nous permettant de commencer les travaux au cours du deuxième semestre 2021. Le PLU, en cours d'instruction par les services de l'État, sera effectif après accord préalable en juin 2021. Un devis d'isolation des combles sur l'ensemble des bâtiments communaux vient d'être engagé. Les travaux démarreront rapidement.
D'autres projets sont à l'étude et nécessiteront des demandes de subventions avant d'éventuelles réalisations, telle que la réhabilitation de la salle des fêtes, l'aménagement autour du lac… Ces projets feront l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement. Bien sûr, des travaux d'embellissement de notre village seront planifiés et effectués en 2021.
Quant au conseil municipal des jeunes, il verra le jour cette année.
En conclusion, je vous souhaite une nouvelle année tissée de bons sentiments; que tous vos vœux se réalisent et que l'amour et l'amitié soient toujours au rendez-vous. Qu'ils nous fassent oublier 2020, sans regret et que nous puissions célébrer 2021 dans la joie et la sérénité.
Que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de bonheur et de prospérité et je terminerai par cette phrase de Jacques BREL : «Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques- uns».

Au nom du Conseil municipal, en mon nom, je vous souhaite à tous une belle et heureuse année faite de bonheur simple, de santé et remplie de joie.

Le Maire, Bernard BREIL

Cérémonie du 11 Novembre

Afin d'éviter les rassemblements, minimiser les risques pour la population et respecter les recommandations de la préfecture, la municipalité n'a pas pu réaliser les différentes cérémonies de manière traditionnelle. Malgré ce contexte, le Maire, les Adjoints et Délégués ont honoré la mémoire des Morts pour la France le 11 novembre.

Conseils Municipaux

Depuis le 23 mai, 10 conseils municipaux se sont tenus. Afin de respecter au mieux les préconisations de l'Etat, le Conseil municipal a préféré voter les séances à huis clos à chaque début de séance. Le contenu des conseils municipaux est communiqué par affichage, par voie de presse et récemment sur la page Facebook. Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus sur le site Internet de la commune : **www.montrealdelaude.fr**

Les Bureaux et les Commissions

Bernard BREIL a souhaité depuis sa prise de fonction de maire, réunir très fréquemment le Bureau (adjoints et conseillers délégués).
Pour lui, il est essentiel d'échanger, de communiquer et de prendre certaines décisions après l'aval de chacun.

Il attache une importance particulière à la participation de tous, que ce soit en Bureau ou dans les différentes commissions où siège l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Les membres de l'opposition disposent d'un siège par commission. Le règlement du conseil municipal a été voté à l'unanimité le 11 Juin 2020 par le conseil municipal.

A savoir :
les 19 membres du Conseil municipal siègent dans les commissions composées de six membres, choisies en début de mandat par chacun d'entre eux.

L'intégrité des personnes mises en accusation a été prouvée, le recours est rejeté :

Suite à la demande d'annulation des élections municipales du 15 mars 2020 déposée par Madame Martine PECH, le verdict est tombé, annulant le recours formulé.
Cette décision était attendue par toute l'équipe de Bernard BREIL, l'ancienne équipe municipale avec à sa tête Christian REBELLE et les employés municipaux mis en cause par les diverses plaignantes.
Ainsi leur honnêteté et leur intégrité sont publiquement reconnues et ce n'est que justice. Même si cet épisode gardera longtemps un goût d'amertume, il convient désormais de poursuivre notre travail, la tête haute, au service de tous les citoyens montréalais.

02 Cohésion sociale inter générationnelle / Services PUBLICS

Membres de la commission : Bernard BREIL, Marie Hélène BOYER, Lisa GUITARD, Michel ANRIC, Thierry PARAIRE, Sylvie THOMAS, Jessica JOURNET

L'année 2020 aura été marquée par ce fléau venu de Chine que nul n'avait pu anticiper, la Covid 19. Toutes les actions ont été menées en fonction des contraintes sanitaires, au gré des confinements, déconfinement, reconfinement, semi confinement... Ainsi la vie sociale, culturelle, associative et commerciale, s'est trouvée amputée de sa richesse et de ses liens. Pour autant, en ce début d'année, jouons la carte de l'optimisme : comme le veut la tradition, le mois de janvier est celui des bilans et des vœux, mais aussi et surtout des projets.

Les écoles

BILAN

Tout le fonctionnement, tant du point de vue scolaire que périscolaire, a tourné autour des obligations sanitaires : renforcement du personnel communal et intercommunal, fort investissement des professeurs des écoles afin d'éviter l'échec scolaire, mobilisation des agents techniques… Pour rester sur une tonalité plus ludique, la municipalité a offert, comme le veut la tradition, un dictionnaire à tous les enfants de CM2. A l'occasion de Noël, les enfants ont pu apprécier le menu de fête et se sont vus offrir un livre par la municipalité que chaque professeur des écoles avait préalablement choisi ainsi que quelques douceurs et autres petits cadeaux.

PROJETS

Nous avons tous espoir de pouvoir reprendre une vie sociale, festive et culturelle qui nous a terriblement manquée en cette année 2020. Très prochainement, l'achat de matériel informatique performant (rétroprojecteur interactif) destiné à l'école maternelle, subventionné, permettra d'améliorer l'enseignement pédagogique et facilitera la transmission du savoir.

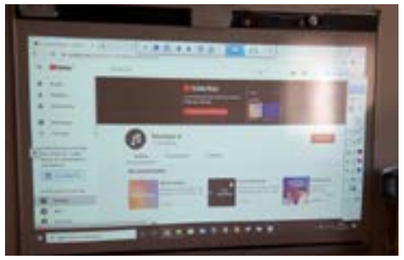

Du nouveau pour la cantine scolaire

BILAN - PERSPECTIVES

La commune dispose d'une cuisine professionnelle pour préparer sur place quotidiennement les repas de nos enfants. Monsieur le Maire a débuté un travail de fond en collaboration avec les agents communaux en charge de la restauration depuis le mois de novembre qui se poursuivra dans le temps.

Les menus ont été améliorés en partenariat avec la diététicienne afin de mieux répondre aux besoins et attentes des enfants tout en favorisant les circuits courts et les achats auprès des commerçants du village. Des questionnaires de satisfaction seront mis en place par le prochain conseil municipal des jeunes (CMJ) à la rentrée 2021 auprès des enfants.

Menus Cantine Scolaire du 11 Janvier au 12 Février 2021

Lundi 11 janvier	Mardi 12 janvier	Jeudi 14 janvier	Vendredi 15 janvier
Haricots verts Emmental Hachis Parmentier Maison Ananas Petit Beurre	Saucisson Rôti de veau Jardinière de légumes Semoule au lait	Carottes râpées Filets de poulet Brocolis à la crème + gruyère Kiri Poire	Salade verte et maïs Poisson pané Riz à la tomate Flan à la vanille
Lundi 18 janvier	**Mardi 19 janvier**	**Jeudi 21 janvier**	**Vendredi 22 janvier**
Betteraves Gratin pommes et Pommes de Terre Jardiniera Camembert Pomme	Soupe de légumes Vous aux olives Carottes Beurre Liégeois chocolat	Macédoine Cordon Bleu Farfalles + râpé Petit suisse Clémentine	Pizza Filet de colin au four Poireaux au lait de coco Cantal Kiwi
Lundi 25 janvier	**Mardi 26 janvier**	**Jeudi 28 janvier**	**Vendredi 29 janvier**
Carottes râpées Pâtes Bolognaise Gruyère Yaourt aux fruits	Tabouté Sauté de dinde au jus Poireaux Dijon Chantemerge Pomme	Bulldoline Pot au feu et ses légumes Babybel Beaupré	Salade Iceberg Crottin de poisson façon brandade Pâtisserie
Lundi 1er février	**2 février : chandeleur**	**Jeudi 4 février**	**Vendredi 5 février**
Soupe de légumes mixées Saucisse Purée de pomme Tomme Poire	Salade verte pommes/noix Crêpe au jambon Haricots verts Crêpe sucrée	Pâté de campagne Pavés hongrois Riz Velouté aux fruits	Tabbouleh de quinoa/lentil Filet de pavé Gratin dauphinois Cantal Kiwi
Lundi 8 février	**Mardi 9 février**	**Jeudi 11 février**	**Vendredi 12 février**
Salade verte Omlette de P de T, thon Pesto Emmental + chaud Yaourt sucré	Soupe de légumes mixées Rôti de Porc Lentilles Cantal Mandarine	Tout frais Baghetti de Saint Jacques beurre blanc Compotes de fruits	Taquitos à épinards Poulet jaune + citron Petits pois Petit suisse nature + sucre/miel/ch cha

Un conseil municipal des Jeunes (CMJ) pour la rentrée 2021

PERSPECTIVES

Le CMJ aura pour vocation d'aider les jeunes à travailler sur des projets civiques et citoyens. Ils découvriront le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes. Les conseillers élus seront les représentants de tous les jeunes, ils consulteront et tiendront compte des envies et attentes de la jeunesse, ils la représenteront auprès de la Municipalité. Le CMJ permettra aux jeunes de participer activement à la vie de la commune et d'agir en proposant, évaluant, préparant, réalisant des projets concrets. Il réunira des jeunes de CM1 et CM2 dès la rentrée 2021. Thierry PARAIRE et Fanny AZAM rencontreront les jeunes au mois de juin pour présenter le dispositif en collaboration avec les enseignants.

Un partenariat avec Acti city permettra en 2021 d'accompagner nos jeunes Montréalais.

Le portage des repas

BILAN

L'EHPAD de Montréal, qui depuis de longues années, confectionnait les repas en liaison chaude à destination des personnes âgées au domicile, a cessé cette activité depuis le 1er janvier 2021. Le portage était assuré par les employés communaux et par les bénévoles appartenant à la commission extra-municipale des personnes âgées les dimanches et jours fériés. Au terme de cette belle aventure, ne manquons pas de les remercier pour leur investissement et leur engagement auprès d'une population fragilisée.

PERSPECTIVES

Avec regrets certes, mais avec la conviction d'être performant, le principe de la liaison chaude a été abandonné au bénéfice de la liaison froide, plus sûr en termes de conformité et de sécurité. Le portage de repas relevant de la compétence du CIAS, le choix du prestataire retenu s'est porté sur le Groupement Audois Prestations Mutualisées de Carcassonne durant la transition jusqu'au prochain appel d'offre fin mars-début avril.

Les bénévoles n'ont jamais failli dans leur mission et pour certains leur engagement date depuis le début de cette période. Faute de les citer individuellement, nous nous devons aujourd'hui de les remercier chaleureusement toutes et tous pour leur investissement et leur bienveillance. Ils ont prouvé qu'à Montréal les mots «solidarité» et «humanité» ont un sens, un sens que Bernard BREIL, nouvellement élu ne veut pas oublier. Il s'engage à ce que ces valeurs perdurent demain, avec l'aide de toutes ces bonnes volontés, sous des formes différentes certes, mais tout aussi efficaces.

Les cadeaux de Noël aux personnes âgées

BILAN

Jusqu'alors, les personnes âgées de 75 ans et plus recevaient de la part de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal, un colis composé de divers produits gourmands. Cette année, tant dans un souci novateur que solidaire, le choix leur a été donné entre un bon d'achat à utiliser auprès des commerçants du village ou le traditionnel colis de Noël. Cette initiative aura permis une retombée financière importante sur l'ensemble des commerces montréalais.

PERSPECTIVES

Une évaluation sera faite afin de mener de nouvelles actions pour l'année 2021. A cet égard, toutes les idées, suggestions, sont à encourager afin de se montrer plus proches encore de nos aînés et de leur «faire plaisir». Peut-être pourrons-nous nous retrouver autour d'une bonne table, d'un spectacle ou de toute autre manifestation qui n'ont plus cours aujourd'hui et qui font la richesse de notre tissu social.

EHPAD : Partage et émotion

Le mercredi 16 décembre avait lieu la fête de Noël pour les résidents et le personnel de l'EHPAD. Habituellement, cette manifestation est un moment d'échanges inter générationnel car il réunit les résidents et leurs proches, le personnel et leurs enfants, les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration.

Bien évidemment, en raison des contraintes sanitaires, la fête a eu lieu en vase clos afin de protéger tant les personnes âgées que le personnel qui s'occupe d'eux avec une empathie et un dévouement sans faille. En raison des contraintes sanitaires en vigueur, Monsieur le Maire et Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD, Bernard BREIL, Thierry PARAIRE, 1er adjoint et administrateur, Fanny AZAM, déléguée et administratrice et Marie-Hélène BOYER, 2ieme adjointe sont venus à l'extérieur et ont offert au personnel de belles corbeilles de fruits et de gourmandises ainsi que deux plantes et le spectacle aux résidents. Ce fut un grand moment d'émotion partagée lorsque Monsieur le Maire a chaleureusement remercié et félicité Noémie SERGENT, la directrice ainsi que l'ensemble du personnel qui, depuis de longs mois, ne comptent ni leur temps, ni leur engagement et qui, au-delà de la fatigue et de la lassitude qui peuvent les guetter, s'occupent des résidents avec autant de professionnalisme que d'abnégation.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Nous leur souhaitons que 2021 les récompense de tous leurs efforts et leur permette de retrouver à tous, personnel et résidents mais aussi familles et intervenants, ce retour à la normale auquel nous aspirons tous.

Il ne faudra jamais oublier tout ce qu'ils ont pu apporter à ces personnes si vulnérables, faisant de ce lieu non seulement un lieu de vie mais aussi un lieu d'amour.

L'accès à la santé : Une priorité pour la municipalité

Depuis le mois de juin, la commune a entrepris un grand nombre de démarches auprès des hôpitaux, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil de l'Ordre des médecins et d'autres organismes et instances en liaison directe avec cette problématique pour rechercher activement un médecin supplémentaire.
L'exercice coordonné entre professionnels de santé à l'échelle d'un territoire devient une priorité pour répondre aux besoins de santé de la population. Il permettrait de garantir aux citoyens l'accès à un médecin traitant, organiser des réponses aux demandes de soins, accroître l'accès à la prévention, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et améliorer la qualité des soins en facilitant l'accès aux spécialités médicales. Pour les professionnels, il s'agit de valoriser le travail de chacun et de le recentrer sur leur cœur de métier, le soin et l'accompagnement des patients, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs identifiés et en organisant eux-mêmes la coordination au sein de la communauté. Cette coordination peut leur permettre également d'être mieux informés pour orienter les patients.

En parallèle, la communauté de communes est pleinement mobilisée pour contribuer au déploiement de solutions sur le territoire. La CCPLM propose également d'accompagner les professionnels de santé en finançant directement le travail préalable à la création d'un dispositif coordonné sur le territoire. Des rencontres associant les professionnels ont débuté avant les fêtes de fin d'année et se poursuivront dans les semaines à venir.

Ouverture de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM)

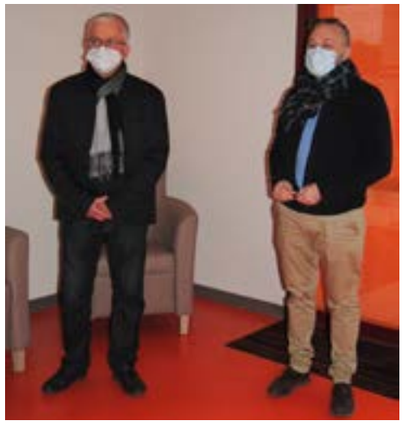

Des années que nous attendions cette structure... Elle est enfin prête à accueillir les résidents. Des sentiments d'impatience et d'appréhension mais aussi d'excitation et de satisfaction se mêlaient depuis plusieurs semaines. Les professionnels ont été informés au fur à mesure de l'avancée du projet, des visites ont été réalisées. Les résidents ont également visité les lieux avant leur arrivée le 19 janvier. 15 résidents déjà accompagnés sur la structure de Carcassonne bénéficient des nouveaux locaux auxquels s'ajoutent 9 nouvelles personnes. Afin de les encadrer, 8 nouveaux postes ont été créés. L'accompagnement sur trois unités de vie de 8 places chacune est réalisé par des équipes éducatives pluridisciplinaires, composées d'un éducateur spécialisé (h/f), d'un moniteur éducateur (h/f), d'un aide-soignant (h/f) et de 4 éducateurs et personnels sociaux et/ou aide médico-psychologiques(h/f).

L'EAM St Vincent (Etablissement d'Accueil Médicalisé : l'appellation a changé depuis la réforme de la nomenclature des ESMS de mai 2017), accueillera à terme 24 résidents présentant des TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) en internat, sur trois unités de vie de 8 personnes, conçues comme de petits pavillons autonomes. L'accompagnement des personnes avec TSA est basé sur un projet d'établissement qui s'appuie sur le développement de l'autonomie par le biais d'activités domestiques, éducatives et de loisirs. Ces apprentissages sont conduits au moyen de méthodes éducatives reconnues telles que le PECS (Système de communication par échange d'image), l'ABA (techniques permettant de faciliter l'apprentissage de nouveaux comportements).

Depuis la fin de l'année, l'EAM St Vincent est également le site d'accueil d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) dédié uniquement à l'accompagnement des personnes avec TSA à leur domicile qui ouvrira ses portes vers la fin du mois de mars.

D'ici quelques jours, nous aurons le plaisir de les rencontrer au gré de nos promenades ou dans nos commerces.

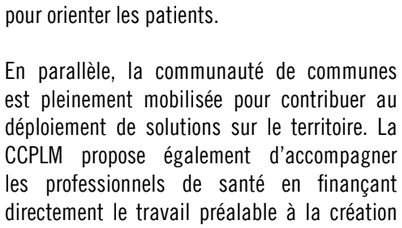

Test PCR COVID-19 : Coordination de nos professionnels de santé

Vous avez été nombreux à attendre les fêtes de fin d'année pour retrouver vos familles. Ces retrouvailles ont été un peu plus sereines, grâce à l'organisation des tests PCR sur la commune.

Pas moins de 186 personnes ont pu être testées au cours des 6 permanences tenues par les cabinets d'infirmiers de Montréal (Mmes CAHUSAC Danièle, ACEDO Jacky, MONIE Sandra et Mr CAHUSAC Maxime).

Nous tenons à remercier pour cette initiative les deux cabinets infirmiers pour leur implication ainsi que la municipalité pour son soutien et la mise à disposition des locaux.

Dépistage dès la rentrée sur la commune

Suite à l'éviction d'une classe à l'école primaire, l'ARS et la préfecture avait demandé aux parents des élèves de cette classe, d'effectuer un test de dépistage afin d'assurer leur retour en classe. Afin d'en faciliter l'organisation, la municipalité a pu faire intervenir le laboratoire CBL Avicenne sur place. La plupart des employés municipaux et des parents ont également été testés à cette occasion.
Le succès de l'organisation est dû à la cohésion entre les services partenaires (ARS, Préfecture, Académie, Mairie) et à la volonté de Monsieur le Maire de simplifier la vie de ses citoyens.

Covid-19 Distribution de masques lavables

La municipalité met à nouveau à votre disposition : **deux masques lavables par personne de plus de 12 ans** pour ceux qui ne les ont pas eus lors de la distribution organisée en décembre à la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir en mairie récupérer vos masques.

Les boîtes à livres

Pourquoi cette réalisation nous tient-elle tant à cœur ?
Parce qu'il s'agit d'un projet solidaire favorisant le lien social, une économie de partage et un développement éco-citoyen. Notre démarche s'inscrit dans un objectif de complémentarité avec les médiathèques du réseau.
Le projet : créer au moins trois boites dans le village afin d'inciter la population à y déposer et y emprunter, de façon entièrement gratuite, des livres, revues… leur donnant ainsi une nouvelle vie.
Pourquoi trois ? L'idée serait d'en positionner une près de l'école primaire, une deuxième aux abords de l'école maternelle, la troisième au cœur du village dans un lieu restant encore à définir.
Nous restons, bien sûr, à l'écoute de toutes nouvelles propositions.
N'oublions pas que la culture doit rester la plus démocratique possible et rien de tel que la gratuité pour la rendre accessible à tous.

VOS PERMANENCES à la Mairie

Communauté de communes Piège Lauragais Malepère

Maison France Services
Accompagnement administratif et au numérique en lien avec les administrations (Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, CARSAT, CPAM, Pôle emploi, Finances Publiques, MSA, CAF, DGFIP)
Tous les mardis : 9h00 à 11h30 sur rendez-vous au 04 68 76 69 40.

Centre Intercommunale d'Action Sociale Piège Lauragais Malepère

Service d'aide à domicile (SAD)
Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
Permanence : Le lundi matin de 8h00 à 12h00 sur rendez-vous
au 04 68 24 72 35 et le jeudi matin 8h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Mission Locale Ouest Audois

La MLOA accompagne les jeunes de 16 à 26 ans.
Permanence deux fois par mois. Pour les 16-25 ans dans les domaines de l'emploi et de la formation sur rendez-vous au 04 68 23 67 49.

Maison Départementale des Solidarités de Castelnaudary (ancien Centre Médico social CMS)

Tous les jeudis matins sur rendez-vous au 04 68 23 55 82.

Fermeture du Centre des Finances Publiques de Bram à compter du 1er janvier 2021 : le Ministère des Finances réorganise son maillage territorial.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

De nombreuses trésoreries ferment peu à peu dont celle de Bram à laquelle notre commune était rattachée. La Direction Générale des finances publiques a entamé depuis le printemps dernier une profonde mutation. Les élus locaux appréhendent la suppression de ce service public qui leur est indispensable dans l'aide quotidienne à la gestion du budget de leur collectivité. De manière générale, les habitants avaient pris l'habitude depuis des années de se rendre dans leur Trésorerie notamment en cas de difficultés de paiement de leurs impôts ou pour toute autre information.

Dorénavant, les administrés sont rattachés pour le calcul et le paiement de l'impôts au Service des Impôts aux Particuliers et aux Entreprises de Carcassonne, Place Gaston Jourdanne.
Pour ce qui concerne les dettes communales et/ou intercommunales, il est possible de :
• Payer sur internet
• Se rendre dans le bureau de tabac de Bram afin d'y régler leurs factures. Pour les paiements en espèces, leur montant maximal autorisé sera de 300 euros.

Jusqu'au 30 mars 2021, un paiement à la Trésorerie de Carcassonne – Agglomération, 90 Avenue Pierre Sémard sera aussi possible.

Pour toute question ou renseignement, vous pourrez envoyer un mail à l'adresse suivante :

• Pour toutes questions sur vos impôts
sip.carcassonne@dgfip.finances.gouv.fr
• Pour toutes vos questions au sujet des factures locales
sgc.carcassonne@dgfip.finances.gouv.fr

France Services
Proche de vous au quotidien

Sur notre secteur, la Maison France Services Piège Lauragais Malepère pourra vous accompagner dans vos démarches en lien avec l'Administration fiscale et vos difficultés de paiement de l'impôt.

Permanence de la MFS : mardi matin de 9h à 11h30 à la mairie de Montréal sur rendez-vous au 04 68 76 69 40.
Accueil sans rendez-vous tous les matins de 8h30 à 12h00... au siège de la CCPLM, 62 rue Bonrepos à Bram.

03 Embellissement et Aménagement de l'espace

Membres commissions Aménagement de l'espace : Bernard BREIL, Thierry PARAIRE, Stéphane PRIETO, Patrick IZARD, Hélène MARTY, Marilyne CROS, Jean-Francois IMBERT.
Membres de la commission Embellissement de la commune : Bernard BREIL, Christian OURLIAC, Sophie BONNERY, Philippe LANNES, Patrick IZARD, Fanny AZAM, Bernard SAIGNE.

Les réunions de la commission

La Commission embellissement de la commune se réunit chaque lundi à 17h30 depuis l'installation des commissions. Les objectifs de cette commission sont de recenser les besoins de terrain par quartier, d'engager des réflexions, de planifier et organiser les chantiers, d'anticiper les travaux à venir et de rechercher les prestataires pour les devis afférents.
Une réunion technique hebdomadaire se tient en présence de Philippe Lannes, Christian Ourliac, tous deux responsables de cette commission en collaboration avec le responsable technique, Michel Bazy et son suppléant Cédric Pape pour le suivi du travail des équipes.
La commission aménagement de l'espace travaille quant à elle en complémentarité avec la commission travaux.

Les travaux

Les agents des services techniques œuvrent tout au long de l'année dans différentes missions : La propreté et l'entretien régulier et constant du village et de ses alentours sont les principales priorités du service. La gestion des encombrants, la remise en état du cimetière, l'entretien technique de la piscine, la tonte et le traçage des stades, l'élagage ou abattage des arbres pour raisons de sécurité, le fauchage de l'herbe sur l'ensemble des routes et chemins du village (+144 km), la reprise des trottoirs et caniveaux pour l'écoulement des eaux, le nettoyage des regards et l'ensemble des petits travaux de maçonnerie ou de maintenance sont les principales missions permettant d'offrir des conditions favorables pour bien vivre dans le village. Le service a procédé à des travaux de voirie (Chemin de Peyrounet menant au FAM, chemin de la Camparasse, chemin de Rigaud, chemin des banques) tout au long de l'année.

La mise en sécurité de la Geôle, le changement de porte côté parking de la salle polyvalente et bien d'autres travaux ont été pris en charge en 2020 par le service technique de la commune. Nous n'oublierons pas d'ajouter tous les travaux réalisés par la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère sur le territoire communal (recalibrage et curage régulier des fossés et chemins communautaires).

La municipalité a mobilisé près de 30 jeunes saisonniers durant l'été 2020, afin de seconder nos agents dans les différents services.

Le patrimoine et ses travaux 2020

Les travaux réalisés sur le patrimoine de la commune ont été nombreux en 2020 :
La réfection des toitures (salle Mazières, Boulodrome, maison Mouchet, maison ancien camping), l'isolation du boulodrome, la rénovation totale d'un logement à l'école primaire, d'un logement à l'ancien camping, la continuité de l'installation de lampadaires LEDS, la réfection totale de l'éclairage du stade des plaines pour homologation par le district de football pour les matchs en nocturne sont autant de travaux menés à leurs termes pour cette année 2020. Un devis d'isolation des combles sur l'ensemble des bâtiments communaux vient d'être engagé. Les travaux démarreront rapidement.

Diagnostic complet et avenir du patrimoine

Le diagnostic du patrimoine de la commune démarré en 2020 se poursuivra pendant le premier semestre 2021. Il permettra de définir les grandes lignes de nos futurs projets et l'avenir de l'ensemble de notre parc foncier. Le 3 octobre dernier, Bernard Breil a souhaité faire une visite complète et commentée du patrimoine foncier à l'ensemble des membres du conseil municipal.

L'aménagement des conteneurs poubelles ou le bien vivre dans son village

La fin 2020 a été consacrée à l'étude des différents aménagements possibles pour le village. Plusieurs phases de travaux d'aménagement des cache conteneurs se succéderont rapidement.

Montréal, un village propre

Un vaste plan de communication et d'initiatives sera lancé pour prévenir les incivilités et dépôts sauvages. Il est essentiel que nous préservions notre cadre de vie et il s'agit là d'une responsabilité collective.

La participation du citoyen au cœur de plusieurs projets

La municipalité souhaite engager des réunions participatives à travers les commissions extra-municipales pour travailler collectivement sur des projets environnementaux majeurs de la nouvelle décennie.

Création d'un Parc Photovoltaïque

«Le parc solaire photovoltaïque de Montréal Energies sera situé entre l'Espitalet et Saint-Loup.

Il s'étendra sur les 8 hectares de l'ancienne sablière arrêté en 2009.

Le projet bénéficie d'une autorisation préfectorale suite à l'enquête publique en 2019.

Le chantier de cette installation débutera cette année pour une durée de 6 à 8 mois.

Cette nouvelle installation sera construite et exploitée par la société VALOREM qui détient déjà une douzaine d'exploitation similaire en Occitanie dont la centrale solaire d'Alzonne.

VALOREM fête cette année les 20 ans de l'ouverture de son agence à Carcassonne qui servira de base de Maintenance.

Plantation de haies paysagères, implantation de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris, élaboration d'un plan de gestion écologique des parcelles, ce projet s'intégrera parfaitement à son environnement.

Ce parc de 4,6MWc permettra de produire 6,25 Millions de kilowatt heure soit 57% de la consommation électrique totale de la commune de Montréal en 2019 (10,6GW en 2019 source ENEDIS).

La collégiale : Continuité des travaux dans le joyau de notre village

Concernant les travaux de la travée Ouest de la Collégiale, la reconstruction de la voûte en briques est achevée.

Les travaux au niveau de la coque en plâtre, de renforcement de la voûte et les enduits seront démarrés en ce début d'année.

L'entreprise de restauration de peinture murale débutera par les enduits de finition sur les murs et la voûte ainsi que la pose des étanchéités en plomb sur la coursière de la Chapelle Nord.

Les prochains travaux de la réhabilitation de l'orgue s'étaleront sur trois ans pour optimiser les subventions.

Ils consisteront à la reconstruction de l'orgue.

SYADEN
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Déploiement Fibre Optique

Concernant la mise en place des éléments structurants du réseau fibre optique sur Montréal :
Un NRO (Nœud de raccordement optique) a été posé en Septembre 2020 et il est en cours de raccordement par les services d'ENEDIS.
Trois SRO (Sous répartiteur optique) devraient être posés en février 2021.
Il a été comptabilisé 1264 logements (dont 234 en immeuble) sur la commune de Montréal.
Les premières commercialisations sont prévues pour Juin 2021 et devraient s'étendre jusqu'en Octobre 2021.

Diagnostic énergétique

Lors du Conseil Municipal du 14 mai 2018, a été votée la contractualisation de la commune avec le SYADEN afin de lancer le diagnostic énergétique de l'éclairage public et le diagnostic énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Ce dernier est un service de Conseil en Energie Partagé où durant 3 années le Syaden accompagne la commune afin de proposer des plans d'actions et des solutions techniques visant à réduire et maitriser les consommations énergétiques. Ces contrats ont démarré en 2020, et nous venons de déposer le dossier d'aide à l'isolation termique des bâtiments communaux auprès des Services de l'Etat et de la Région.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, en cours d'instruction par les services de l'état sera effectif après accord préalable en juin 2021.

Actualité : info GRDF

A compter de la mi-juillet 2021, des travaux de voirie sont prévus sur l'avenue du Lauragais.
A cette occasion, GRDF vous propose de bénéficier d'un raccordement au réseau gaz naturel à un prix préférentiel !

Vous pourrez ainsi profitez des atouts du gaz naturel :
- Economie : une énergie qui reste compétitive dans la durée,
- Confort et innovation : des solutions performantes pour les besoins de chauffage et de cuisson, associées éventuellement aux énergies renouvelables,
- Disponibilité : pas de contrainte de stockage

Des aides financières vous seront proposées afin de vous accompagner dans votre projet (pour plus d'infos, consultez le site internet www.anil.org) :
- Jusqu'à 30 000€ avec l'éco-prêt à taux zéro,
- Les aides à la rénovation régionales et locales,
- Les crédits d'impôt

Il est aussi préférable d'effectuer des travaux de branchements d'eau, d'égout et d'électricité avant le début de la traversée
du village pour ceux qui ont des projets.
Pour en savoir plus, contactez dès aujourd'hui GRDF : du lundi au vendredi de 8h à 17h, au N°Cristal 09 69 36 35 34
APPEL NON SURTAXÉ

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Vous avez un projet ?
Flashez le QR code :
http://projet-gaz.grdf.fr

La traversée du village

En 2020, la commune a mené avec son assistant l'ATD 11 (Agence Technique Départementale) et le cabinet CETUR INGENIERIE, les études d'avant-projet pour faire sa demande d'aide auprès des différents financeurs (Etat, Région, Département de l'Aude).

Les demandes de subventions ont été déposées. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin de travailler avec les différents organismes liés à ce projet (Agence Technique Départementale, cabinet d'étude et d'expertise, paysagistes, services de l'État, du Département et de la Région).
Le projet a été présenté à l'ensemble du conseil municipal lors d'une réunion dédiée.

Monsieur le Maire a rencontré individuellement les riverains et commerçants concernés par cette traversée pour entendre les sollicitations et répondre, dans la mesure du possible, le plus favorablement à tous.
Début 2021, ce projet devra être validé par tous les services du Département pour être entériné.

Au cours du premier semestre, seront menées les différentes phases de consultation des entreprises pour les travaux de voirie, d'éclairage public et d'embellissement des espaces paysagers.

La commune espère au cours du deuxième semestre, lancer les travaux de la traversée en une seule tranche.

Un travail est mené de front par le conseil municipal, des échanges fructueux sont établis pour pouvoir offrir à la population une traversée du village où la sécurité, l'accessibilité et un cadre de vie agréable seront les maîtres mots. Le début des travaux est prévu pour fin 2021.

Nous avons tenu à y associer les architectes des bâtiments de France (ABF) pour bénéficier d'un avis technique sur le dossier avant le dépôt officiel de celui-ci auprès des services du Département.

Montréal - la traversée – Vue 01
L'entrée Ouest

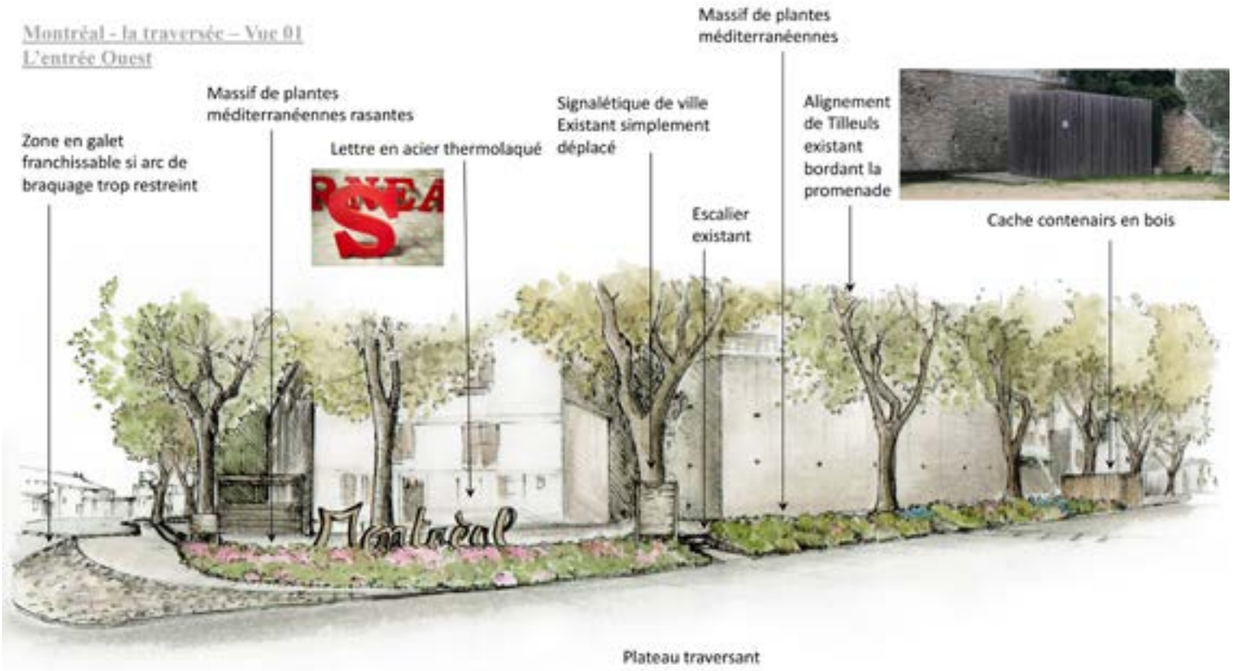

Montréal - la traversée – Vue 02
La promenade des soupirs

Montréal - la traversée – Vue 03
Espace détente

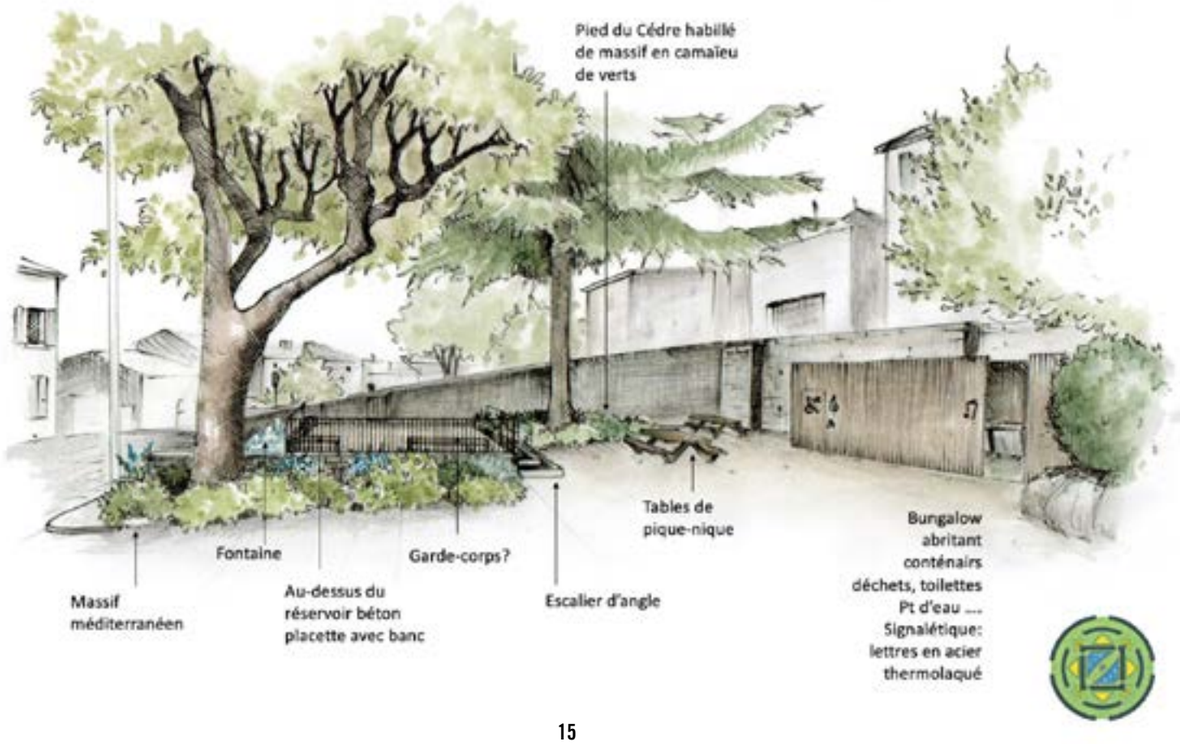

04 Le Développement territorial et Communication

Membres de la commission : Bernard BREIL, Hélène MARTY, Fanny AZAM, Lisa GUITARD, Vincent CAHUSAC, Sylvie THOMAS, Jean François IMBERT.

Le développement de la communication est un enjeu majeur, un outil crucial pour communiquer afin d'informer les citoyens, développer toujours plus de transparence et pour que chacun puisse s'impliquer davantage dans la vie de sa commune.
La digitalisation des outils de communication, son déploiement était un des grands projets de ce mandat. Notre commune compte désormais sur des élus pour animer le volet réseaux sociaux, presse et l'écho Montréalais. Monsieur le Maire, les adjoints, conseillers, le secrétariat de mairie et les services communautaires travaillent en collaboration pour adapter la communication au quotidien. La pertinence des informations est travaillée depuis maintenant 8 mois, les élus s'adaptent et se professionnalisent pour répondre aux attentes des habitants.

Rencontres Hebdomadaires

Afin de travailler au plus près de l'actualité, une réunion hebdomadaire est organisée avec Bernard BREIL, Maire, Hélène MARTY, adjointe en charge du Développement Territorial et Fanny AZAM, Conseillère déléguée en charge de la communication.

BILAN du lancement de la communication le 23 mai 2020

PRESSE : Plus de 120 articles sont parus grâce à une étroite collaboration avec les correspondants de la presse locale.
FACEBOOK : Plus de 300 publications 854 J'aime la page et 920 abonnés.
Les 28 derniers jours il y a eu 29410 personnes touchées par les publications et 45 nouvelles mentions j'aime sur la page.
LE PANNEAU D'AFFICHAGE est actualisé régulièrement par le secrétariat de mairie. Une cinquantaine d'informations a pu être diffusée depuis le mois de mai.
2 ÉCHOS MONTRÉALAIS EN 2020

L'actualisation du site internet et le renforcement de la communication

Un travail sur les grandes lignes a été amorcé en 2020. Cette nouvelle année permettra à la municipalité de travailler à la refonte du site internet et l'ouverture plus largement du volet tourisme, patrimoine et culture.

La voie verte du Canal du midi à Montségur (CCPLM – Commune)

Depuis quelques mois, un groupe de travail constitué des Communautés de communes, des départements concernés s'est constitué afin de valoriser ce futur ouvrage. Relier le Canal du Midi au site Pays Cathare de Montségur, via une ancienne voie ferrée désaffectée, tel est le pari relevé. Un projet touristique qui favorise les déplacements doux, améliore la qualité de vie des habitants et qui s'inscrit dans le plan départemental vélo. La voie verte permettra de connecter V81, La Véloroute du Piémont Pyrénéen (Biarritz <> Le-Barcarès) à la V80 Canal des 2 mers et l'EV8 Méditerranée à vélo (Monaco<>Argelès-Le Pertus).

Les travaux ont débuté sur le secteur du Chalabrais en septembre 2019 et se termineront en juin 2022 pour rejoindre Bram en passant par Montréal où une aire d'arrêt à proximité de l'ancienne gare sera aménagée. Un pont sera également reconstitué afin de retrouver la continuité du linéaire.
Une variante permettra de remonter dans le village pour que les randonneurs puissent profiter de ses atouts.

2021, un travail renforcé avec l'Office de Tourisme Intercommunal – CCPLM

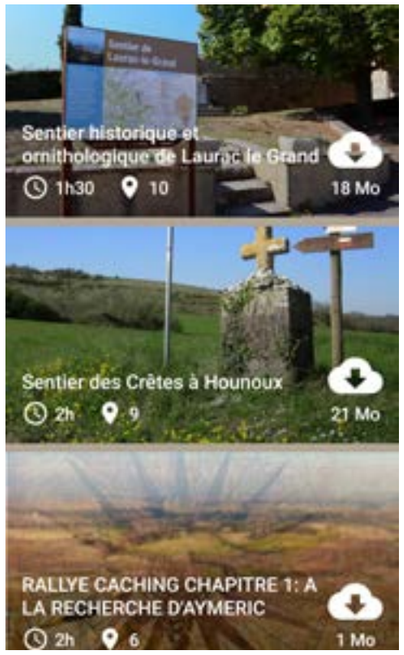

La commune est rattachée à l'Office de Tourisme intercommunal au cœur des collines du Pays Cathare dont le bureau principal est à Fanjeaux. La compétence étant transférée à la Communauté de Communes, des négociations sont en cours afin d'améliorer la visibilité de la commune et de promouvoir ses atouts touristiques.
https://collinescathares.com/

Les projets : une étude est en cours pour créer un bureau d'information de l'OTI, développer les visites touristiques (guidées ou libres avec les outils numériques), réaliser des panneaux, des aménagements dont une table d'orientation à l'Espérou : autant de pistes de travail pour lesquelles la commission devra œuvrer. A l'échelle de la commune, un plan de ville sera édité et mis à disposition de tous sous format papier, numérique ou sur les futurs panneaux de ville en lien avec les travaux d'aménagement de la traversée du village.

L'application **Au cœur des collines cathare** (disponible pour IOS ou Android) permet de découvrir de manière ludique en famille le Sentier Botanique au départ de la Bergerie du Chapitre, pensez à télécharger l'application et le contenuavant de partir.

D'autres visites sont disponibles pour se balader à Fanjeaux, Laurac le Grand et Hounoux.

La commune est également engagée dans le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays Lauragais.

Afin de développer les atouts des différents territoires et être acteur d'un développement à plus grande échelle. Le PETR travaille actuellement à la candidature Ville et Pays d'Arts et d'Histoire. Ce label délivré par le Ministre de la culture permettra à la commune de rayonner bien au-delà des frontières de la Malepère. A noter également que le prochain Canalathlon Lauragais manifestation sportive qui associe le vélo, la course à pied et la pratique du canoë, traversera le village.

La commune est donc engagée dans son organisation. La date est fixée à octobre 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Plus d'infos sur le Facebook Canalthlon en Lauragais ou sur www.payslauragais.com.

Le Tour de France passera par Montréal le 10 Juillet 2021 !

Membres de la commission : Bernard BREIL, Stéphane PRIETO, Fanny AZAM, Vincent CAHUSAC, Maryline CROS, Sylvie THOMAS, Virginie TOMASELLO

Les visites officielles

André VIOLA Président de la CCPLM et **Régis BANQUET** Conseiller Départemental du canton

Hélène SANDRAGNÉ Présidente Département de l'Aude

Mireille ROBERT Députée

Hélène GIRAL Conseillère Régionale

Sébastien PLA Sénateur de l'Aude

Sophie BONNERY – Conseillère municipale a été élue Présidente de la MSA Grand Sud.

Le Conseil municipal tient à féliciter Sophie BONNERY, membre de l'équipe municipale, et agricultrice de Montréal, pour son élection à la présidence de la MSA Grand Sud. Son expérience, son altruisme et sa ténacité seront ses meilleurs atouts. Ils lui permettront d'accompagner le monde agricole, durant les 5 ans de son mandat, pour les urgences et défis à venir. Toutes nos félicitations à Sophie.

Montréal de France et d'Allemagne

Mercredi 30 septembre, Monsieur le Maire, Président actuel des Montréal de France a organisé une vidéoconférence afin de ne pas rompre le lien entre ces communes qui ont l'habitude de se retrouver annuellement de se retrouver le temps d'un week-end. Il a été décidé, si la COVID nous le permet, de nous retrouver les 11 et 12 septembre 2021 à Montréal de l'Yonne en fonction de la situation sanitaire. L'un des participants émet la proposition de contacter les Montréal d'Espagne et de Sicile afin d'étoffer l'association. Concernant le jumelage avec l'Allemagne, le prochain échange sera programmé en fonction de la situation sanitaire et la prochaine visioconférence se tiendra au mois de mars 2021 afin de valider les événements.

Associations

Le dernier Echo a mis en lumière l'ensemble des associations Montréalaises. Les mois de septembre et octobre ont permis à un certain nombre d'associations de réaliser leur assemblée générale mais le reconfinement a mis à l'arrêt la tenue de l'ensemble des AG. Elles seront programmées tout au long du premier trimestre 2021.

Souhaitons que l'année 2021 se déroule sous de meilleurs auspices : que le virus recule, que nous retrouvions cet art de vivre auquel nous sommes si attachés, que Montréal redevienne la cité où il fait si bon vivre, bercée par la musique des Phacochères et des Maïnatges, enflammée par les succès des associations sportives, enrichie par les diverses manifestations culturelles.

Don du sang

Le président et les Membres de l'Amicale des donneurs de sang vous souhaitent une excellente année 2021 et espèrent vous rencontrer à l'occasion des prochaines collectes de sang organisées dans l'intérêt des malades.
Tout au long de l'année, nous serons à l'œuvre pour faire vivre le don du sang à Montréal dans la salle polyvalente.
Prochaines dates de collecte :

- **Le Mercredi 10 Février 2021**
- **Le Mercredi 26 Mai 2021**
- **Le Mercredi 18 Août 2021**
- **Le Mercredi 24 Novembre 2021**

- Heures des collectes : de 14h30 à 19h00.

Les aides aux entreprises d'Occitanie (COVID-19)

L'OCCAL, un fond unique pour le tourisme, le commerce et l'artisanat : Equipement sanitaire, réaménagement des locaux, remise en état du matériel… Avec L'OCCAL, structures touristiques, commerces de proximité et artisans bénéficient d'un fond dédié à la reprise de leurs activités et rétroactif à compter du 14 mars. Dispositif unique en France, il fédère la Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 groupements de communes. Sur Montréal, deux commerces ont pu en bénéficier. Le dispositif est reconduit.
Si vous êtes concernés :
- Par mail loccal@laregion.fr
- 0 805 18 19 20 pour les CCIR (entreprise du tourisme, industrielles et du commerce)
- 0 806 80 39 00 pour la CRMA pour l'Artisanat
- 3010 pour les associations touristiques, du tourisme social et solidaire, de la culture

Une bouffée d'air pour redémarrer : Une avance remboursable à taux 0% pouvant aller jusqu'à 10 000€ pour les structures de 0 à 3 salariés et jusqu'à 25 000€ pour les structures de 4 salariés et plus.
Anticiper les aménagements sanitaires : Les commerces et artisans bénéficient de subventions allant jusqu'à 2 000€ et jusqu'à 20 000€ pour les structures touristiques.
L'OCCAL-LOYERS (MAINTIEN DE LA CAPACITE D'INVESTISSEMENT DES COMMERCES FERMES) :
Nouveauté : La subvention forfaitaire d'investissement du montant du loyer exigible pour un mois (novembre 2020 ou décembre 2020 si la fermeture administrative est prolongée) pour leur local professionnel, plafonnée à 1000€.
Plus d'info sur : **https://www.laregion.fr/L-OCCAL-un-fonds-unique-pour-le-tourisme-le-commerce - https://hubentreprendre.laregion.fr/**

Une nouvelle entreprise au village : 2cv-occitanie l'Atelier

Deux amis passionnés des 2 CV (appelées «deudeuche» par les anciens) ont créé une entreprise, la SAS 2 CV Occitanie à Bram pour tous les passionnés et collectionneurs de cette antique voiture. Leur ancien local étant trop exigu pour entreposer les véhicules à transformer ou à réparer, ils viennent d'acquérir les locaux de l'ancien Intermarché, situés ZI les Giscarrels à Montréal, pour en faire leur atelier et exposer leurs modèles. Ils sont revendeurs de pièces détachées de Burton 2CV Parts, commerce de détails d'accessoires et d'équipements divers pour véhicules anciens.
La société 2 CV Occitane s'est spécialisée dans la transformation de 2 CV en cabriolet deux places, appelées Burton une fois la conversion terminée; mais sur demande, ils peuvent également réparer d'autres anciens véhicules comme les Triumph, Tractions, 4 L, HY (tube Citroën), Piaggio (véhicule 3 roues) etc... La commune est heureuse d'accueillir cette entreprise qui, par sa spécialité, rayonnera au-delà des frontières communales.Nous leur souhaitons une belle réussite.

Encarts publicitaires :

M'ELEC
Mathieu QUILLIEN

07 84 95 85 19

CL Plomberie
Cédric LIGONNET

06 22 94 60 56

06 CCPLM

Zoom Bernard Breil, Vice-Président en charge de l'enfance jeunesse à la CCPLM.

Monsieur le Maire, Bernard Breil, est également Vice-Président en charge de l'enfance Jeunesse au niveau de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère.

Ce service regroupe entres autres, 3 crèches, 12 accueils de Loisirs associés à l'école (ALAE), plusieurs accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dont le centre de loisirs de Besplas, un centre de loisirs ados, un Relais d'Assistants Maternels.

Il a tenu à accompagner tout au long de l'année 2020 Laurianne ROUGER, Directrice des services Enfance Jeunesse sur le terrain afin de mieux connaître leurs missions et ainsi rencontrer les agents qui œuvrent au quotidien.

Une année complexe : des nouveaux protocoles, une adaptation permanente pour maintenir les services et répondre au mieux aux familles.

A ce titre, Bernard BREIL a tenu à féliciter l'ensemble des agents, des directrices et la coordinatrice Laurianne ROUGER pour le travail mené tout au long de l'année.

Actualité du réseau de lecture publique

Changement de rythme en 2021 : Cap sur un abonnement en année civile au réseau de lecture publique. De nouveaux tarifs attractifs :
- PASS LECTURE : 12 € / an (pour un accès illimité aux livres) **- PASS CULTURE :** 24 € / an (pour un accès multimédia)
«Tout lire, tout voir et tout écouter à partir de 1€ par mois est notre ambition pour une culture accessible à tous !» explique Serge Serrano, vice-président CCPLM délégué à la Culture. Pensez à renouveler votre inscription dès janvier !

CONTACTS : lecture.ccplm.fr – 04 68 76 50 07 – Media.montreal@ccplm.fr
Une maison de services culturels, déployée en 8 sites sur le territoire. La médiathèque est un lieu incontournable de la commune : «un lieu de culture et de vie sociale pour les adultes et jeunes du territoire, présent dans l'ensemble du territoire avec 8 antennes, 6 agents et près de 60 bénévoles.»
André Viola, président de la CCPLM, Serge Serrano, vice-président CCPLM à la Culture et Stéphanie Coste responsable du réseau, confirment :
«Cette année, comme pour de nombreux autres acteurs de la vie culturelle, il a fallu nous adapter. Au fur et à mesure des annonces gouvernementales, nous avons adopté de nouvelles pratiques (désinfection de chaque ouvrage, protocole sanitaire strict) et mis en place de nouveaux circuits des ouvrages pour continuer d'offrir un service de prêt,à emporter.» «Les animations reprendront dès que possible» précisent-ils.

MONTRÉAL : mardi 15h00-18h00 - samedi 10h00-12h00.
BRAM : lundi 8h00-9h00 / 15h30-17h30 - mardi 8h00-9h00 / 15h30-18h00 - mercredi 8h00-12h30 / 14h00-19h00.
POINT INFO JEUNESSE : 13h30-17h00 - samedi 14h00-18h00.

07 Les élus de la Minorité

Bilan de fin d'année pour les élus de la minorité, groupe composé de Mmes Virginie TOMASELLO et Jessica JOURNET

Malgré les difficultés liées au COVID de nous réunir, nous suivons de très près toutes les affaires communales, même si nous avons été autorisées à faire partie que d'une seule commission communale chacune.

Virginie fait partie de la commission «Vie Locale», (réunie 1 fois depuis mai 2020). Son 1er vœu était d'intégrer la commission agricole, qui lui tenait particulièrement à cœur de par son statut d'agricultrice, mais il n'a pas été satisfait*.

Jessica fait partie de la commission «Cohésion Sociale et Intergénérationnelle», (réunie 2 fois depuis mai 2020).

Lors de ces réunions «citoyenneté» il a été mis a l'ordre du jour la question des colis aux seniors.

Mme JOURNET Jessica a proposé, par écrit, que la municipalité confectionne elle-même ces colis avec tous les produits variés de nos commerçants montréalais afin de les soutenir en ces temps difficiles.

Finalement, ces colis ont été achetés auprès d'une entreprise carcassonnaise et nous trouvons cela très dommage.

Nous regrettons également de ne pas avoir été informées et invitées à leur distribution.

Nous venons d'adhérer à l'association nationale des élus locaux de l'opposition afin d'appréhender au mieux nos missions et d'obtenir les informations les plus fiables sur nos droits ou interrogations.

Nous invitons les habitants curieux de connaitre les décisions municipales à demander à lire les délibérations afférentes aux conseils municipaux. En effet, le détail des votes (pour/contre/abstentions) n'est pas précisé sur les comptes rendus publiés. Nous trouvons cela dommageable car les électeurs ne peuvent ainsi connaitre les opinions des élus de l'opposition.

De plus, TOUS les conseils municipaux (excepté le 1er, du vote du maire et des adjoints, limité au public) se déroulent à huis clos. Cette option n'est pas la seule proposée aux communes et doit rester l'exception et non la règle.

D'autres communes organisent leurs conseils municipaux dans de grandes salles en limitant le public ou en retransmettant en direct les séances à la population, comme l'exige la loi.La crise sanitaire ne peut-être l'excuse d'un huis clos systématique. Les conseils municipaux demeurent publics.

Nous assumons pleinement notre rôle d'élues de l'opposition, qui consiste à représenter la démocratie, avec bienveillance et respect et à porter les voix des 355 électeurs et électrices qui se sont déplacés aux urnes pour soutenir notre programme et nous les remercions pleinement de leur confiance. Nous tenons à ajouter que la très grande majorité de notre équipe de campagne reste solidaire de nos actions et propositions.

Voici quelques unes de nos propositions pour 2021 :

- Création d'une commission extra-municipale pour la révision du PLU, constituée des élus de la majorité, de l'opposition et d'habitants de la commune n'ayant aucun intérêt personnel dans le nouveau PLU et ainsi permettre la participation citoyenne et le principe de transparence de cet important projet.

- Encourager la création d'une union des commerçants montréalais.

- Réaliser un bilan énergétique sur les bâtiments communaux avec le SYADEN (isolation, photovoltaïque, ombrière…).

- Réaliser un état général du foncier communal.

- Etudier la mise en sécurité des abords du lac.

- Rechercher activement un médecin généraliste supplémentaire pour NOTRE village.

- Signature d'une charte pour le respect des droits des élus de l'opposition.

- Revoir les critères d'attribution et le montant alloué pour l'aide aux façades.

- Mise en adéquation de certains articles du règlement intérieur du conseil municipal avec la législation en vigueur*

- Mise en sécurité de l'école primaire.

- Gratuité du bus scolaire communal.

- Sonder les bénéficiaires de la cantine sur la qualité/fabrication/production des repas (point soulevé lors du 1er conseil d'école mais jamais mis à l'ordre du jour du conseil municipal ou discuté en commission).

- Remise de la «médaille de la ville» aux personnes mobilisées à la fabrication de masques pendant le confinement.

Nous espérons que l'intérêt collectif des Montréalaises et Montréalais sera privilégié lors des votes de ces propositions.

Nous rappelons que celles-ci n'engagent que de très faibles coûts budgétaires (frais d'études).

Nous vous souhaitons une excellente année 2021 et restons à votre écoute.

Virginie TOMASELLO et Jessica JOURNET

(*Expression libre des élus de la minorité, modifiés à la demande de Monsieur le Maire).

08 Informations utiles Municipalité / Intercommunalité

Horaires Mairie (Spécial COVID-19)

Accueil du public de 9h00 à 12h00.
Contact par mail et téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
TEL : 04 68 76 20 05
MAIL : mairie-montreal11@wanadoo.fr
SITE WEB : www.montrealdelaude.fr

Ramassage des encombrants et déchets verts par les services municipaux

LES DÉCHETS VERTS : Le 1er et 3ème jeudi du mois
LES ENCOMBRANTS : dernier jeudi du mois
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE au 04 68 76 20 05 au moins 48h avant le jour du ramassage.

Collecte des déchets

Ramassage des containers marrons (ordures ménagères)
Collecte du village le lundi et le jeudi
Collecte des écarts le jeudi
Ramassage des containers jaunes (tri sélectif)
Collecte le mardi dans la nuit

Ouverture des déchetteries

MONTRÉAL
Ouverture mardi, jeudi et samedi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.
BRAM
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et fermé le jeudi.

Contacts et infos utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE
(Crèche, Services Périscolaires, Cantine, Relais d'assistantes Maternelles, Maison France Services, Services Eau et Assainissement (SPANC), Ecole des Arts, Réseau de lecture Publique...)
SIÈGE : 62 Rue Bonrepos à Bram – 04 68 76 69 40
contact@ccplm.fr - www.ccplm.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Service d'aide à domicile / Services de soins Infirmiers à domicile
CONTACT : 04 68 24 72 35 / cias@ccplm.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)
CONTACT : 04 68 24 75 45 / tourisme@ccplm.fr

LA POSTE
Ouverture le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

Info recensement décalé en 2022

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'INSEE a annoncé que le recensement qui devait avoir lieu à partir de janvier 2021 est reporté en 2022. A cet égard, soyez vigilants et n'ouvrez la porte à aucun démarcheur qui se revendiquerait de cet organisme afin de s'introduire frauduleusement chez vous. Restez prudents !
Au 1er janvier 2021, la commune compte 2068 habitants (INSEE RP 2018).

Naissance

SERRANO Aëdan	09/10/2020
STEIS Esmée	18/10/2020
BAZY Thibault	20/10/2020
PIJULET Valon	21/10/2020
BOURJOT Joseph	07/11/2020
LAMOUREUX Gina	11/11/2020
CRUBELLIER Corentin	19/11/2020
DAVENET Théo	27/11/2020

Décès

ASTOURY Hortense Veuve FARAIL	31/08/2020
VILOTEAU Marie-Claude Roberte épouse CLOSSON	09/09/2020
MARTY Bernard	30/09/2020
BURGER Paulette Marie Joséphine veuve SCHAFFAUSER	07/10/2020
SALANOVA Rayan Patrick Pierre	23/10/2020
GALLARDO François	28/10/2020
CHAMPAGNOL Anne Marie	28/10/2020
AUZOULAT André Pierre	09/11/2020
NAVARRO Rose-Marie veuve LOPEZ	09/11/2020
CALBO Marie José veuve PAGES	14/11/2020
NICOLAS Henriette Georgette Irène veuve HOME	15/11/2020
TRILLES Rolland Baptiste	20/11/2020
AMOUROUX René Paul Jean	18/12/2020

Sommaire

01 Voeux du Maire
Page 2-3

02 Cohésion sociale inter générationnelle / Services PUBLICS
Page 4-9

03 Embellissement et Aménagement de l'espace
Page 10-15

04 Le Développement territorial et Communication
Page 16-17

05 La Vie Locale
Page 18-19

06 CCPLM
Page 20

07 Les élus de la Minorité
Page 21

08 Informations utiles Municipalité / Intercommunalité
Page 22-23

Hôtel de ville, rue de la mairie, 11290 Montréal
SITE WEB : www.montrealdelaude.fr
TEL : 04 68 76 20 05
MAIL : mairie-montreal11@wanadoo.fr

Publication Trimestrielle Tirage à 1050 exemplaires.

Directeur de la communication :
Bernard BREIL
Rédacteur en chef :
Hélène MARTY
Rédaction :
Fanny AZAM

ont collaboré à ce numéro :
Membres de la commission communication, adjoints au maire, CCPLM partenaires en fonction des articles et le Secrétariat de la Mairie.

Graphisme :
Phi DANG - www.design-by-phi.fr

Crédit Photos :
Photos fournis par la CCPLM Mairie et l'Office de tourisme au coeur des Collines Cathares, les habitants du Village.

Esquisses de la traversée :
Marie BERTRAND

Impression :
ANTOLI IMPRIMEUR Carcassonne
www.antoli.fr
Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

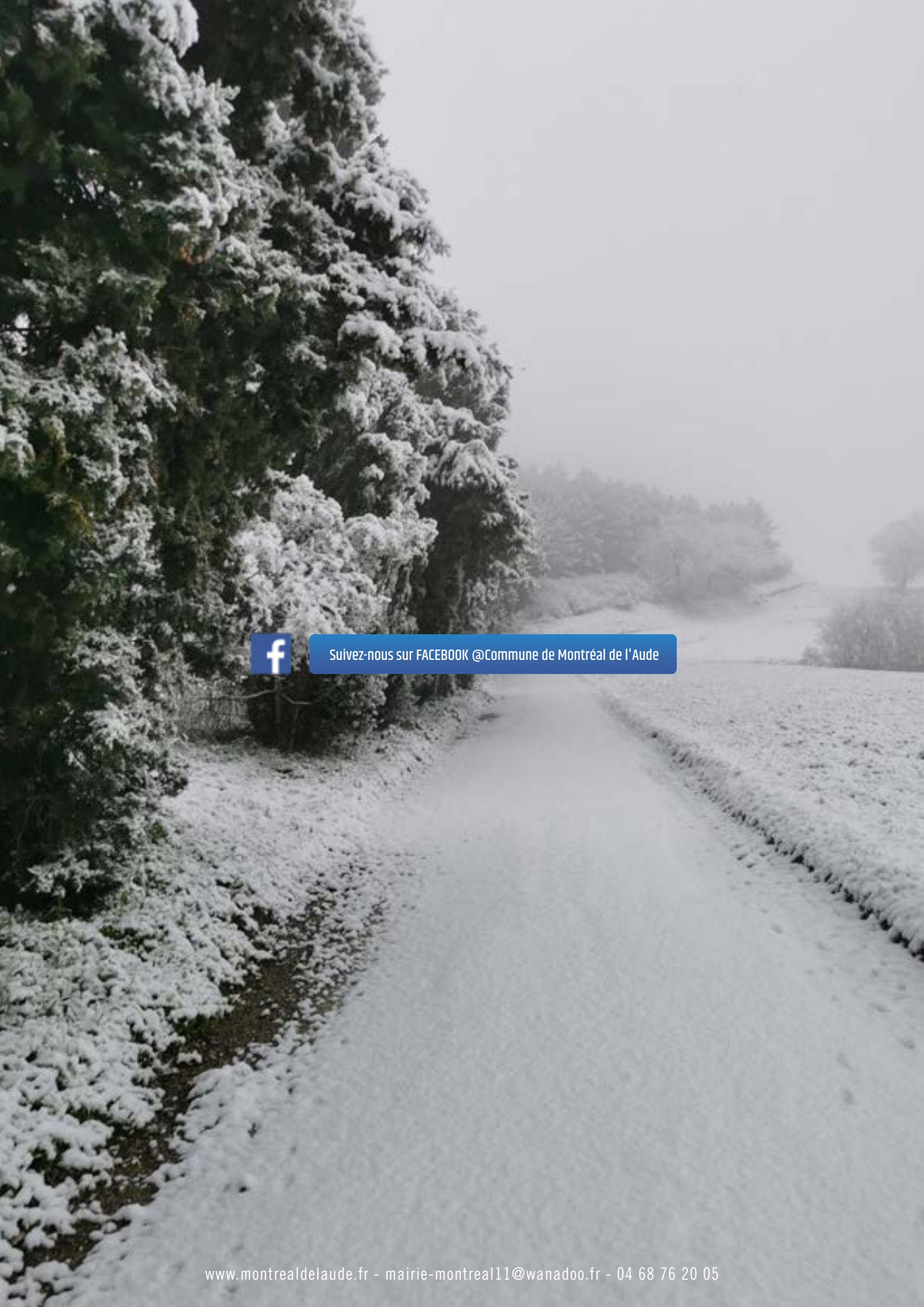

Suivez-nous sur FACEBOOK @Commune de Montréal de l'Aude

www.montrealdelaude.fr - mairie-montreal11@wanadoo.fr - 04 68 76 20 05